

Le // conseil municipal

Les séances du conseil municipal (Environ 6 par an) de Collégien sont des séances publiques et ont lieu dans la salle du conseil, en mairie, place Mireille Morvan.

Les comptes rendus sont affichés sur les panneaux municipaux devant la mairie et sont également consultables sur ce site.

Le conseil municipal est aujourd'hui composé de 20 membres élus pour six ans.

Prochain conseil municipal

Vendredi 29 mai 2020

À 18 h 30

À la Maison Communale¹

Rue des Saules 77090 Collégien

Ordre du jour :

Vendredi 10 juillet 2020 à 18h30

À la Salle du Conseil Mairie de Collégien

8 Place Mireille MORVAN 77090 Collégien

ORDRE DU JOUR :

INSTANCES

- Nomination du secrétaire de séance

- Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 juin 2020

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

- Création d'une Agence Postale Communale

- Modifications du tableau des effectifs
- Gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur

URBANISME

- Modification simplifiée n° 2 du PLU : Adoption

POLITIQUE EDUCATIVE

- Remboursement du 3^{ème} trimestre des activités « Jeunesse »

INFORMATION

- Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT

QUESTIONS DIVERSES

Comptes-rendus des conseils municipaux :
[rechercher un compte-rendu](#)